DLP 18-11-81884601

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION POITOU - CHARENTES
CHARENTE - CHARENTE-MARITIME - DEUX-SEVRES - VIENNE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
13, Route de la FORET - BIARD - 86000 POITIERS — TEL. (49) 58.39.02

ABONNEMENT ANNUEL 70/50
C. C. P. LIMOGES 4. 752. 22. X.
Sous Régisseur de recettes et d'avances
AVERTISSEMENTS AGRICOLES
13, Rte de la Forêt - Biard - 86000 POITIERS

BULLETIN N° 215 (Edition Grandes Cultures N° 18/81 du 17.11.81)

TOUTES CULTURES

CAMPAGNOL des CHAMPS

Dans les zones habituellement concernées par ce ravageur, on continue d'observer de fortes pullulations dans les prairies artificielles, les prairies naturelles et les colzas fourragers qui n'ont pas été traités. En outre, on assiste à une certaine dispersion sur les cultures d'hiver (colza grains en particulier).

Surveiller les refuges (prairies , friches, bermes) ainsi que les colzas et jeunes céréales situés à proximité des foyers. Ne pas attendre les dégâts pour traiter.

CEREALES

JAUNISSE NANISANTE de l'ORGE

Les semis d'orge et de blé d'hiver réalisés avant le 20 Octobre sont particulièrement menacés par la jaunisse. La période de froid qui s'était installée depuis le 5 Novembre a permis de différer les traitements sans risques, mais n'a pas été suffisante pour détruire les colonies de pucerons. Le retour à une période plus douce oblige donc à réaliser les traitements sans tarder sur ces parcelles.

La situation est nettement moins préoccupante pour les semis réalisés à partir du 20 Octobre; mais la vigilance s'impose cependant, en particulier sur les parcelles qui étaient levées au cours de la semaine dernière en Charente-Maritime, où des vols de pucerons ont été observés. La conduite à tenir est celle indiquée dans notre bulletin du 22.9.81 :

- il est conseillé d'intervenir en cas d'infestation,(même faible) mais ne pas traiter avant le stade 2 feuilles.

- différer toute intervention lorsqu'une période de froid survient, sachant que les traitements deviennent inutiles si le froid persiste ou s'il est très intense.

Pour le choix des produits et les doses, se reporter à notre bulletin du 22 Septembre. Eviter les mélanges avec les herbicides (se renseigner auprès des firmes).

LIMACES

Il faut s'attendre à une recrudescence d'activité des limaces à la faveur du retour d'un temps doux et humide. Attention en particulier dans les sols motteux ou caillouteux. Traiter dès les premiers signes d'attaque, et renouveler les épandages de granulés si nécessaire.

N.B. : Lorsque les morsures sur feuilles sont nombreuses, les risques de phytotoxicité des herbicides sont augmentés : bien respecter les doses et conditions d'emploi de ces produits.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"Poitou-Charentes" :

R. GUILLEMENET

P476

Imprimé à la Station le 17.11.81
Préc. Note : Bull. N° 214 du 8.10.81

Imprimerie de la Station Poitou-Charentes - Directeur-Gérant R. GUILLEMENET - Inscription à la C.A.P.P.P. N° 535 A.D